



Programme des Assises des bibliothèques

Bibliothèques, quelle place dans la démocratie du XXI^e siècle ? (dans le cadre de 2014, année des bibliothèques)

9h : Accueil

9h30 : Mot d'accueil par Guy ANSELLEM, président de la Cité de l'architecture et du patrimoine

9h45 : Ouverture par Brigitte BOURGUIGNON, députée du Pas-de-Calais

Le cadre juridique et l'organisation territoriale

10h-11h15 : Une nouvelle donne territoriale

Modérateur : Dominique AROT, doyen de l'Inspection générale des bibliothèques

Intervenants : Emmanuel CONSTANT, vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis et vice-président de la commission Culturelle de l'Assemblée des départements de France ; Patrick BRAOUEZEC, président de la communauté d'agglomération de Plaine-Commune (Seine-Saint-Denis) ; Georges KEPENEKIAN, Premier adjoint au maire de Lyon ; Edouard PHILIPPE, député de Seine-maritime, maire du Havre.

Thèmes : Quelle pertinence de l'organisation territoriale et de la répartition des compétences à venir entre collectivités pour les bibliothèques ? Conséquences pour les bibliothèques du développement des intercommunalités, de la constitution des métropoles, des fortes mutations annoncées des départements.

11h15-12h45 : Quel cadre législatif et réglementaire pour les bibliothèques au service de la démocratie ?

Modérateur : Marie CORNU, professeur à l'Université de Poitiers et directrice du Centre d'Etudes sur la Coopération Juridique Internationale-CECOJI (CNRS-Université de Poitiers)

Intervenants : Dominique GILLOT, sénatrice du Val-d'Oise ; Valérie-Laure BENABOU, professeur à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et chercheuse au Laboratoire sur le Droit des affaires et des nouvelles technologies (DANTE) ; Jean-Marie PONTIER, professeur à l'Université d'Aix-Marseille ; Anne VERNEUIL, présidente de l'Association des bibliothécaires de France.

Thèmes : Bibliothèques et pluralisme. Comment garantir la diversité éditoriale en bibliothèque ? Droit d'auteur et droit de l'information : comment concilier ces deux exigences ? Une loi sur les bibliothèques est-elle souhaitable ?



13h-14h30 : Cocktail déjeunatoire

 **Un service public à réinventer ?**

14h30-16h : Nouveaux publics, nouvelles missions

Modérateur : Christine CARRIER, directrice de la Bibliothèque publique d'information

Intervenants : Souad EL MAYSOUR, adjointe au maire de Strasbourg, chargée de la lecture publique ; Marie-Christiane de LA CONTE, directrice régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais ; Rémy GUILLEUX, maire de Maltot (Calvados) ; François-Xavier VILLAIN, député du Nord, maire de Cambrai.

Thèmes : quelles sont aujourd'hui les missions des bibliothèques ? Comment appréhender le public des bibliothèques ? Comment s'adresser aux publics éloignés du livre et de la lecture ? La problématique des horaires d'ouverture. Les jeunes et l'enjeu de l'éducation artistique et culturelle. Rôle des bibliothèques en zone rurale.

16h15-17h30 : Services numériques, quelles opportunités ?

Modérateur : Olivier TACHEAU, directeur général des services de l'Université d'Angers

Intervenants : Virginie CLAYSEN, présidente de la commission numérique du Syndicat national de l'Édition ; Christiane MIGOT, conseillère chargée des nouvelles pratiques culturelles à la ville de Brest ; Paulette PIETU, adjointe à la Culture de Saint-Doulchard (Cher) ; Bruno RACINE, Président de la Bibliothèque nationale de France.

Thèmes : les nouveaux services numériques en bibliothèque : que faut-il en attendre ? Quelles ressources numériques pour les bibliothèques ? Le numérique peut-il remplacer la bibliothèque physique ? Quelle médiation pour les services et les collections numériques ?

17h45 : Conclusion par Fleur PELLERIN, ministre de la Culture et de la Communication